

DROIT SOCIAL

ACQUÉRIR LE RÉFLEXE EUROPÉEN

Université catholique de Louvain

Faculté de droit
Chaire de droit européen

Avec le soutien de la Fondation Louvain

www.uclouvain.be/chaire-droiteuropeen > Formations

→ LOUVAIN-LA-NEUVE, AVRIL-MAI 2008

Le droit social n'est pas que national ou international : il est aussi européen. Avoir le réflexe européen dans l'approche d'un dossier : le bon réflexe

OBJECTIFS

- Acquérir les réflexes de base imposés par le droit social européen
- Pouvoir qualifier le problème et trouver la source applicable
- Identifier les acteurs sociaux et leur rôle sur la scène européenne
- Comprendre les enjeux du droit social européen par l'analyse de trois questions d'actualité

PUBLIC

- Avocats
- Juristes
- Administrations
- Magistrats
- Syndicats
- Fédérations et groupements professionnels
- Toute personne investie d'une fonction de décision ou de conseil dans la vie économique et sociale

CONTEXTE

L'Union européenne est sensible à la dimension sociale du marché. Le principe d'égalité est affirmé en droit communautaire, pour protéger la femme au travail ou tout travailleur en mobilité transfrontière. Le juge communautaire a largement contribué à fonder un véritable acquis social. Le législateur communautaire a également adopté un grand nombre de normes sociales, malgré les limites de son habilitation normative.

Le droit social européen affecte aujourd'hui les travailleurs et les employeurs dans leur vie quotidienne. Il ne peut donc laisser indifférent aucun praticien du droit social. Or, il reste largement méconnu. En réponse à ce besoin, la

Chaire de droit européen organise une formation de base en la matière. Celle-ci offre une présentation générale des mécanismes de protection, expose le régime de la mobilité transfrontière du travailleur et montre les besoins de protection liés à la restructuration des entreprises. Enfin, elle ouvre à la réflexion sur les axes de la politique de l'Union en matière de flexicurité.

Cette formation s'inscrit dans un cycle portant sur les fondements du droit européen des affaires. La première formation a porté sur le droit européen de la concurrence.

PÉDAGOGIE

La formation est destinée à toute personne intéressée par le droit social. Elle ne requiert aucune connaissance préalable du droit social européen. Les orateurs mettront l'accent sur les règles fondamentales à l'aide d'exemples concrets, sans chercher à fournir une information encyclopédique. Les participants recevront une documentation présentant les struc-

tures des exposés et les principaux textes commentés. Chaque thème fait l'objet d'une présentation générale de 60 minutes, suivie de deux exposés spécifiques de 30 minutes, et d'un débat de 45 minutes.

La dernière séance proposera une réflexion plus générale sur les enjeux actuels de la flexibilité du travail.

PROGRAMME

À LOUVAIN-LA-NEUVE

11 avril 2008 de 9h30 à 12h30

LE RÉFLEXE EUROPÉEN EN DROIT SOCIAL

Président : Melchior WATHELET, Professeur à l'UCL et à l'ULg

Modérateur : Robert DE BAERDEMAEKER, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles

→ **Comment le droit européen s'est-il intéressé au droit social ?**

Pascale VIELLE, Professeur à l'UCL

→ **Quelle influence du droit européen sur le droit du travail ?**

Pierre-Paul VAN GEHUCHTEN, Professeur à l'UCL et aux FUSL, Avocat

→ **Comment intégrer le droit européen dans votre pratique ?**

Stéphanie FRANCO, Professeur à l'UCL

À LOUVAIN-LA-NEUVE

25 avril 2008 de 9h30 à 12h30

MOBILITÉ INTRACOMMUNAUTAIRE DU TRAVAILLEUR

Président : Lucette DEFALQUE, Professeur à l'ULB, Avocat

Modérateur : Jean-François NEVEN, Juge au Tribunal du travail de Bruxelles, Maître de conférences invité à l'UCL

→ **Le traité CE favorise-t-il la mobilité du travailleur ?**

Jean-Yves CARLIER, Professeur à l'UCL, Avocat

→ **Le cas du détachement transfrontière des travailleurs**

Marc FALLON, Professeur à l'UCL

→ **Mobilité transfrontière des travailleurs : les problèmes concrets**

Jean-Jacques PARIS, Consultant, Groupe Alpha

À LOUVAIN-LA-NEUVE

9 mai 2008 de 9h30 à 12h30

L'ENTREPRISE EN CRISE

Président : Henry FUNCK, Auditeur du travail de Bruxelles

Modérateur : Nicolas GOUGNARD, Secrétaire national CNE

→ **Présentation générale de la politique de la Commission et des mesures communautaires en matière de restructuration et de fermeture d'entreprise**

Esther BLAS-LOPEZ, Professeur à l'Université de Saragosse

→ **Regards croisés sur les restructurations**

– **Le point de vue du Comité d'entreprise sur les mécanismes préventifs de crise**

Francine BLANCHE, Secrétaire à la CGT, Membre du Comité d'entreprise européen Alstom

– **Anticiper, encadrer et accompagner les conséquences sociales des restructurations : rôle du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale**

Michel DE GOLS, Directeur général de la Direction des Relations individuelles du travail au SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

→ **Les conséquences sociales de la restructuration**

Gilbert DENEZ, Professeur à l'Institut des Sciences du travail de l'UCL, Avocat

À BRUXELLES

22 mai 2008 de 18h00 à 20h30

FLEXICURITÉ

Président : Dominique COULON, Président de l'AJPDS, Conseiller FEBELFIN

Modérateur : Pierre-Paul VAN GEHUCHTEN, Professeur à l'UCL et aux FUSL, Avocat

→ **La flexicurité au regard de la politique européenne et du droit européen**

Marc DE VOS, Professeur à l'Université de Gand (Droit du travail), Directeur Itinera Institute

→ **Regards croisés sur la flexicurité**

François VANDAMME, Conseiller général, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Professeur au Collège d'Europe (Bruges) et Pascale VIELLE, Professeur à l'UCL

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil : dès 9h00 inscription et petit déjeuner

Lieu : **À Louvain-la-Neuve**

Faculté de droit de l'UCL

Auditoire More 52

Place Montesquieu, 2

1348 Louvain-la-Neuve

(Parking payant Grand Place)

À Bruxelles

AJPDS

OBF – Maison de l'Avocat

Avenue de la Toison d'Or, 65

1060 Bruxelles

Inscriptions : 350 €

Membre de l'AJPDS : 270 €

Magistrat : 270 €

Diplômé - de 5 ans : 270 €

Une farde de documentation sera fournie aux participants.

Le droit d'inscription est à verser au compte n° 001-5111634-04 de la Chaire de droit européen de l'UCL avec la mention « Social 2008 + le nom de la personne inscrite ».

Inscription en ligne www.uclouvain.be/chaire-droiteuropeen

> Formations

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat **avant le 2 avril 2008**

Secrétariat :

Rita Vandenplas-Cardon, Faculté de Droit de l'UCL

Chaire de droit européen, Département de droit international

Place Montesquieu, 2

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. + 32 (0)10 47 47 73 Fax + 32 (0)10 47 86 14

E-mail : rita.vandenplas@uclouvain.be

Programme de « Formation Permanente » reconnu par

– Ordre des barreaux francophones et germanophones : 3 pts. par module

– Conseil supérieur de la Justice : 1 pt. par module

www.uclouvain.be/chaire-droiteuropeen